

Plus de violence à l'école

En voulant régler les problèmes des enfants, les parents empirent le conflit

Vendredi, une dispute a éclaté dans la cour de récréation d'une école montoise. Insultes et menaces ont fusé, entre adultes. En cause : une querelle entre les enfants, âgés de 7 ans. La mère de famille est ainsi entrée dans une colère noire. Elle a fini par déposer plainte à la police, convaincue que son fils est victime de harcèlement scolaire. L'école dément formellement. Elle a même déposé plainte à son tour suite à l'altercation. Le directeur montois a toujours pour objectif d'organiser une animation centrée sur le climat de la classe. D'après le témoignage de différents instituteurs, ce n'est malheureusement plus une situation rare dans les écoles. Peut-on déjà parler de harcèlement scolaire à 7 ans ? Pourquoi la violence passe-t-elle aux adultes ? Bruno Humbeeck, psychopédagogue, expert en matière scolaire, répond.

ENTRETIEN

Bruno Humbeeck

Expert de l'enseignement

☞ **Observe-t-on une recrudescence du harcèlement ?**

Le chiffre qu'on cite habituellement est de 15%. Mais en fonction de la sensibilité des parents et des enseignants, ce chiffre semble plus important. Ce qui augmente n'est évidemment pas le harcèlement mais la sensibilité au harcèlement (...). Les enseignants prennent conscience du problème. Ils se rendent compte qu'ils enseignent à des enfants stressés, et qu'ils réalisent un acte vide. Les parents, ceux qu'on appelle « hyperparents », c'est-à-dire ceux qui ont tendance à vouloir que leur enfant soit heureux tout le temps, vont également intensifier leur sensibilité au harcèlement. L'enfant lui-même souffre de souffrir. Si vous lisez un roman comme « La Guerre des boutons », vous remarquez plein de situations de harcèlement mais l'enfant ne souffre en aucun cas.

☞ **Où en retrouve-t-on ?**

À peu près partout ! Il faut comprendre qu'il s'agit d'un indice de démocratie. Ce n'est en aucun cas un défaut d'une école d'avoir du harcèlement mais c'est une faille de ne pas pouvoir y faire face (...). Ce jeudi matin, je suis intervenu

dans une université où une situation de harcèlement s'est manifestée. Évidemment, les formes de harcèlement changent. En maternelle, par exemple, nous avons déjà des situations qui laissent évoquer des situations sporadiques de harcèlement. Toutefois, nous ne pouvons pas encore parler de harcèlement. Cela va prendre la forme de bouculades mais nous constatons qu'il s'agit toujours des mêmes. Il y a des tentatives de prise de pouvoir, les formes de harcèlement changent en fonction de l'âge.

☞ **Il est donc possible d'être harcelé à 7 ans...**

Ce n'est pas trop jeune pour vivre des émotions difficiles liées à l'agression d'un groupe. À partir du moment où un enfant vit un sentiment d'impuissance par rapport à l'agressivité d'un groupe d'enfants... Ça commence très tôt ! En maternelle, l'enfant n'a pas encore l'aptitude à raconter ce qu'il vit. Mais dès le début des primaires, on peut voir des prises de pouvoir au sein des classes qui font souffrir un certain nombre d'élèves.

☞ **Le harcèlement scolaire est-il confondu à tort avec une querelle ?**

Dès qu'il y a un sentiment d'impuissance, il y a un harcèlement. Si vous n'avez pas la possibilité de sortir d'une position de dominé parce qu'un groupe vous écrase, le conflit présente une dimension harcelante (...). Dès qu'il y a un phénomène de groupe, on se retrouve dans une situation de harcèlement. Cette dimension groupale renforce le sentiment d'impuissance de celui qui subit l'agression.

☞ **Comment devient-on un « harceleur » à cet âge ?**

Quand vous avez un père qui dit à votre mère : tu aurais vu comme j'ai cassé un tel devant tout le monde. L'enfant apprend la leçon. Ou encore, quand vous regardez des émissions du style Ruquier où des personnes, sous couvert de l'humour, se permettent d'en massacrer d'autres, et prennent des positions dominantes. L'enfant est en train d'intégrer un modèle qui lui dit qu'il a le droit d'être dominant et d'utiliser tous les moyens pour le manifester, y compris l'humour.

☞ **Et si c'est un enfant roi ?**

Un enfant roi ne devient un enfant tyran que s'il considère que ses émotions valent plus que

celles des autres, voire que les émotions des autres ne valent rien. À cet instant, on passe de l'enfant roi à l'enfant tyran. Un enfant roi a beaucoup plus de probabilité de devenir un enfant tyran qu'un enfant élevé avec une sensibilité envers les autres.

☞ **Comment doit réagir l'établissement scolaire ?**

En activant ce qu'on appelle le dispositif de prévention contre le harcèlement. L'école peut mettre en place des espaces de parole, ça fonctionne très bien. Il faut que l'enfant puisse partager ses émotions. La première règle : l'enfant s'exprime devant le groupe, l'enseignant utilise l'espace de parole pour protéger ses émotions. La deuxième règle : on n'interrompt pas l'enfant en train de parler. Il est important de le laisser expliquer jusqu'au bout. La troisième règle demande qu'on ne nomme en aucun cas, ni qu'on accuse. La quatrième règle : l'adulte n'intervient pas lui-même mais demande au groupe ce qu'il pourrait faire pour l'enfant en difficulté. Dans la classe, les enfants vont réagir pour lui venir en aide, et casser ce mécanisme de prise de pouvoir du dominant (le harceleur).

☞ **Et les parents ?**

Il faut que les parents sachent que des solutions existent, et qu'ils les activent au sein de l'école. Éventuellement par l'intermédiaire du centre PMS ou d'une autre structure (...). Il est important que les parents du harceleur se rendent compte qu'ils ont tout intérêt à ce que cela s'arrête. Si vous prenez la trajectoire de vie d'un enfant harcelé, et celle d'un enfant harceleur, l'avenir sera plus sombre pour le harceleur (...). Le harceleur va assister au mouvement que la classe va opérer pour venir en aide à l'enfant en difficulté. Et ça va cultiver son intelligence émotionnelle (l'empathie).

☞ **Le conflit peut-il se répercuter sur les adultes ?**

Ce n'est pas aux parents de régler ces difficultés ! Ils vont amplifier le conflit. Un film, « Carnage », le montre très bien. Les parents tentent de régler les problèmes des enfants, et finissent par avoir les mêmes (en plus terribles). Les parents vont avoir tendance à tenir avec leur enfant, à prendre leur point de vue. Et ils risquent de transposer dans le monde des adultes, le conflit des enfants. ●

J.C.

Tensions entre adultes

Jusqu'au dépôt de plainte...

La tension est donc montée d'un cran au sein d'un établissement montois. Cela s'est passé vendredi matin. La mère d'un enfant, accompagné de son compagnon, a fini par crier son mécontentement dans la cour de récréation, devant les enfants.

Elle a aperçu son fils de 7 ans pris dans une querelle. Le petit garçon, qu'elle présente comme victime de harcèlement scolaire, s'était dirigé, si l'on en croit ses dires, vers deux enfants pour leur demander d'arrêter de le persécuter.

La veille, la maman aurait appris qu'il était malmené par un groupe d'enfants depuis septembre dernier. Elle désirait impérativement rencontrer les parents des élèves concernés. Une réunion aurait

pu être envisagée mais tout espoir de réconciliation est désormais impossible en raison du climat conflictuel. La mère de famille a finalement déposé plainte auprès des services de police.

Elle souhaite malgré tout laisser son enfant dans cet établissement jusqu'en juin : *« Il a un suivi logopédique à l'école (d'où son envie qu'il termine l'année scolaire). »*

ANIMATION EN CLASSE?

L'attitude du couple a provoqué de vives réactions. La direction, dont le rôle est de protéger l'ensemble des élèves, s'est vue interpellée par plusieurs parents après ce qui s'était passé vendredi matin.

La grand-mère d'une élève, choquée, a ainsi rédigé un courrier pour éviter que la

scène ne se reproduise.

Le directeur, absent ce jour-là, mais informé de la situation, décrit un climat de panique :

« Les enfants étaient choqués. »

Le compagnon aurait même proféré des menaces à l'égard du corps professoral. Le responsable montois a reçu la mère de l'enfant et lui a proposé une animation principalement axée sur le climat général dans la classe. C'est une animation donnée par le PMS. Mais pour lui, la famille est très réticente à cette idée.

À noter que le directeur a également porté plainte auprès de la police, ce vendredi matin.

Il souhaite ainsi « apaiser » la situation : *« Je veux qu'ils prennent conscience qu'ils ne peuvent pas régler les choses de cette manière. »* ●

J.C.